

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	FREE MOBILE	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site		Numéro	75116_144_01
Adresse du site	3, rue de la Pompe	Hauteur	R+8 (27m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts - Bouygues présent - Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	20/03/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	21/03/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	20/04/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé au 3 rue de la Pompe, géré par un bailleur privé, et émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500 MHz pour contribuer à la couverture en Internet haut et très haut débit de Paris 75016.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 2 antennes pour la 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz en faisceaux fixes) et pour la 5G (fréquence 3500MHz en faisceaux orientables), orientées vers les azimuts 0° et 120°		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrants situés à moins de 10 mètres sur le linéaire de façade	Vis-à-vis (25m)	R+8 (0°)
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 0° < 4V/m ; 120° < 5V/m 5G : 0° < 4V/m ; 120° < 5V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	29,25m pour les faisceaux fixes et 30.30m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée, deux antennes panneau 3G/4G/5G seront installées dans de fausses cheminées.
Zone technique	Composée de modules techniques, elle sera placée en toiture terrasse, au milieu de celle-ci et invisible depuis la voie publique

Date :

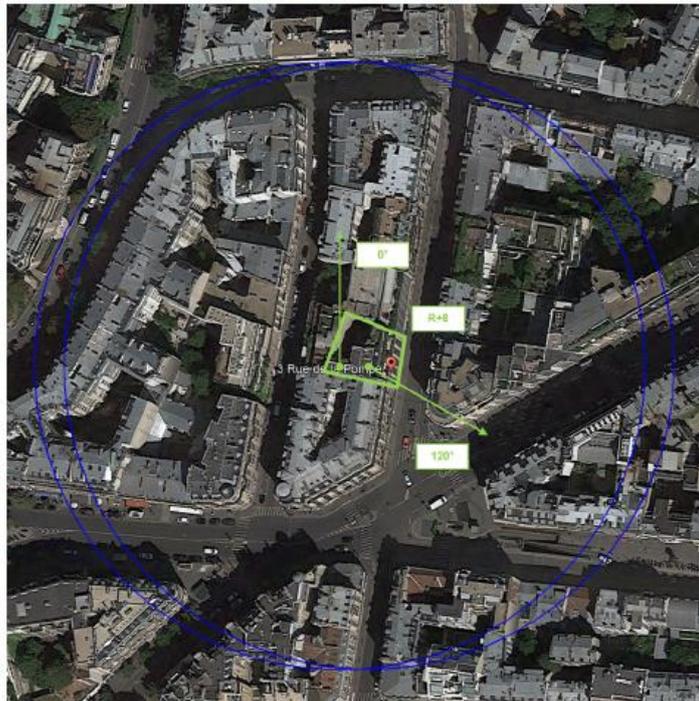
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

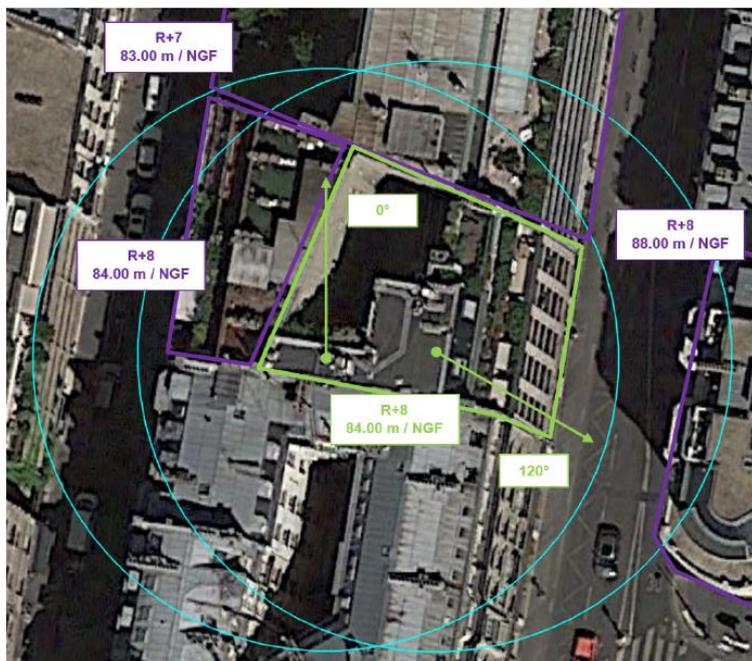
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR ¹)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne (Oui / Non)
Pas d'établissements particuliers dans les 100 mètres						

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

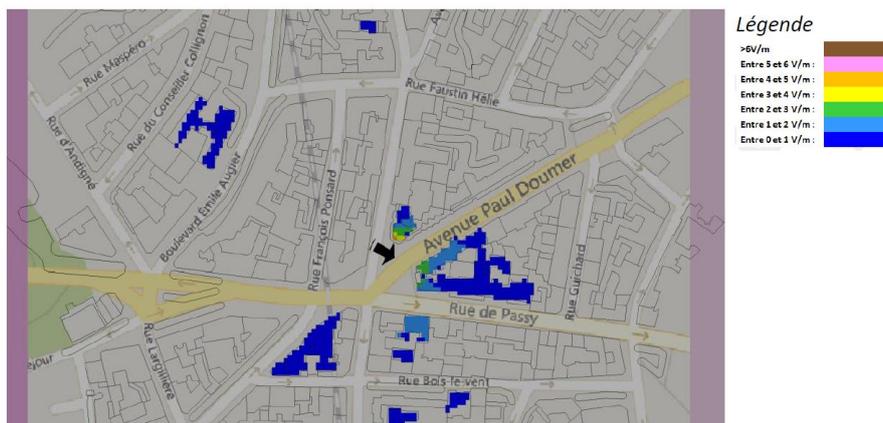
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 120°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

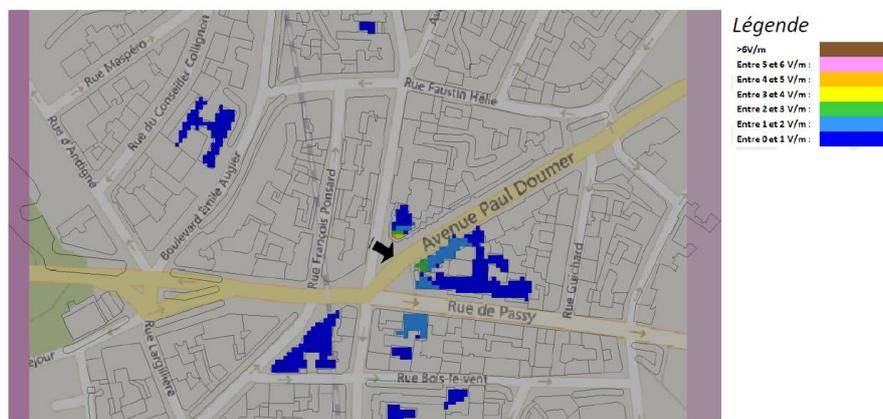
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

d. Azimut 120°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 120°



